

Les États généraux de l'information

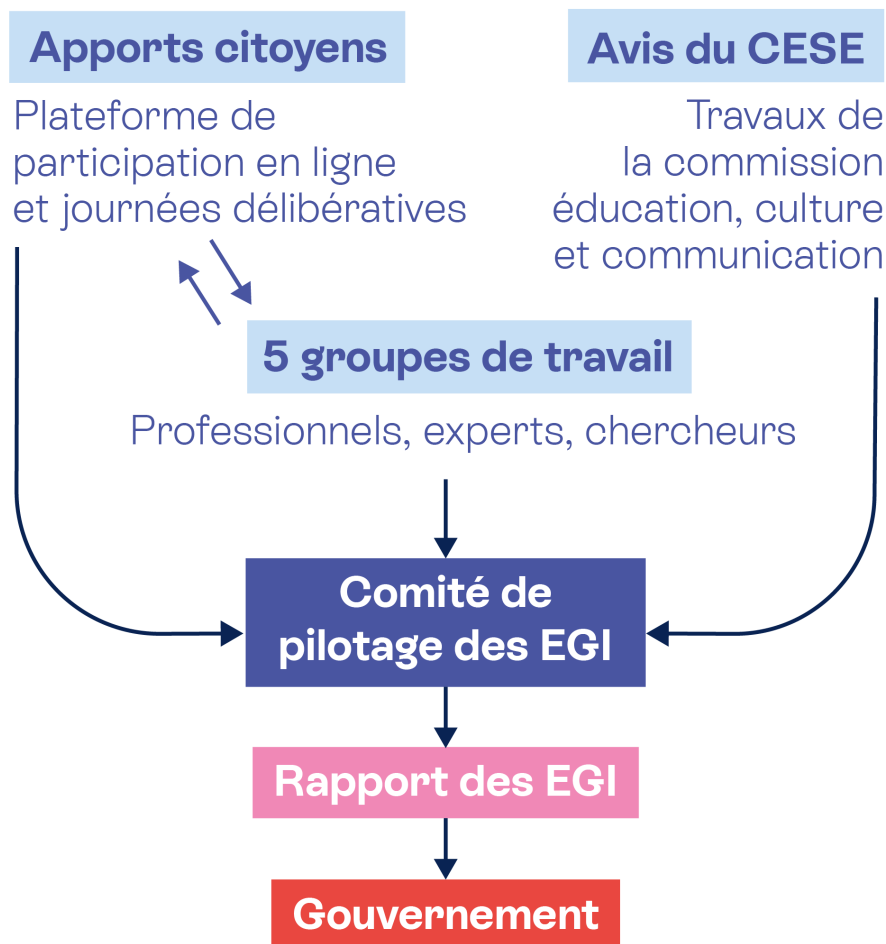


Les États généraux de l'information ont été lancés à l'initiative du président de la République en juillet 2023 dans l'objectif d'établir un diagnostic sur les enjeux liés à l'information et de proposer des actions concrètes qui pourront se déployer aux plans national, européen et international. Ces États généraux se dérouleront entre octobre 2023 et juin 2024.

Les sujets traités sont donc nombreux : impact des innovations technologiques sur l'information, conditions d'exercice du métier de journaliste, développement de l'éducation aux médias et à l'information, modèle économique et régulation du secteur des médias, ingérences et manipulations de l'information...

[Lire le rapport citoyen des États généraux de l'information](#)

Comment fonctionnent les États généraux de l'information ?



Les États généraux sont conduits par un comité de pilotage indépendant. Des groupes de travail thématiques assistent le comité de pilotage qui travaille à l'élaboration d'une liste de recommandations répondant aux enjeux de l'avenir de l'information.

Les citoyennes et citoyens sont également associés à la démarche, d'abord par le biais d'une plateforme numérique ouverte à toutes et tous puis par la tenue de journées délibératives visant à approfondir les recommandations.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est partenaire des États généraux de l'information. Conformément à sa mission de carrefour de la participation citoyenne, le CESE s'est vu confier la mission de définir et de mettre en œuvre la méthode de recueil des contributions citoyennes, qui viendront nourrir les travaux des groupes de travail et du comité de pilotage des EGI.

L'organisation de la participation citoyenne

**3 OCTOBRE
2023**

Lancement de
la plateforme de
participation en ligne

**19 NOVEMBRE
2023**

Clôture de
la plateforme de
participation en ligne

**27-28 JANVIER
& 3-4 FÉVRIER 2024**

Journées délibératives
au CESE

JUIN 2024

Clôture et
restitution
finale des EGI

La participation citoyenne des États généraux de l'information se déroulent en **deux étapes** :

1. Une plateforme numérique : cette plateforme a permis de recueillir les contributions, avis et propositions concrètes ainsi que les attentes des Françaises et Français en matière d'information. [La synthèse de ces contributions est disponible.](#)

2. Des journées délibératives : Des citoyennes et citoyens tirés au sort parmi les participantes et participants à la plateforme sont invités à approfondir les pistes de réflexions issues de la consultation en ligne et à formuler des recommandations à l'attention des groupes de travail des États généraux, avec qui ils débattront.

Consulter la synthèse de la plateforme en ligne

Les journées délibératives

Différents temps de travail

Les journées délibératives se déroulent au CESE du 27 au 28 janvier et du 3 au 4 février 2024. Au cours des 2 week-ends, les citoyennes et citoyens travailleront en plusieurs temps :

- 1. Un temps d'appropriation** des sujets et des thématiques, par le biais de la prise de connaissance du socle documentaire, des contributions de la plateforme et par des auditions d'experts ;
- 2. Un temps de délibération** en sous-groupes afin de formuler des propositions en fonction des thématiques ;
- 3. Un temps de mise en commun** des différents travaux thématiques avant de remettre le rapport final.

Cinq thématiques

Pour mener à bien les travaux, la plupart des échanges se font dans des sous-groupes pour avoir le temps d'échanger, être à l'aise et participer à la production collective. Les citoyennes et citoyen seront répartis en **5 sous-groupes, autour des thématiques suivantes** :

Thème 1 – Comment la technologie change-t-elle notre rapport à l'information ?

Thème 2 – Comment restaurer la confiance envers les médias ?

Thème 3 – Qui doit payer pour une information de qualité ?

Thème 4 – Comment lutter contre les manipulations de l’information ?

Thème 5 – Quelle régulation efficace pour les médias traditionnels comme pour les nouveaux acteurs ?

À l’issue des travaux, les citoyennes et citoyens remettront des rapports thématiques aux groupes de travail des EGI et au comité de pilotage, afin de livrer la contribution citoyenne au débat relatif à l’information.

Les conclusions prendront la forme de **5 rapports thématiques**, récapitulant les principaux axes de réflexion, les constats identifiés comme prioritaires et les propositions. Les points de consensus et de dissensus ayant pu exister au sein des délibérations seront indiqués.

Ces rapports seront traités et analysés par les groupes de travail des EGI.

Les propositions finales des citoyennes et citoyens seront rendues publiques à l’issue des journées délibératives, début février 2024. Le rapport final des EGI, incluant la contribution citoyenne ainsi que celle des experts réunis au sein des groupes de travail, sera présenté en juin 2024.

Pour suivre les journées délibératives et la participation citoyenne des États généraux de l'information rendez-vous sur les réseaux sociaux du CESE et dans [les actualités](#) !

Un avis du CESE

Parallèlement à l'organisation de la participation citoyenne, le CESE contribue également, via sa [Commission Éducation, Culture et Communication](#) du CESE, qui [travaille actuellement à un avis](#) sur le sujet afin d'alimenter les travaux des EGI. [Suivez les travaux ici](#).